

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :**
COMMUNE DE DINARD - Commande Publique - 47, bd Féart - BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09
2. **Mode de passation :**
Marché passé selon une procédure adaptée ouverte en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
3. **Objet du marché :** TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SKATE PARC (2019-29)
4. **Forme du marché :** Marché ordinaire
5. **Variantes :** Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées dans les conditions suivantes :
 - Les variantes libres pourront porter sur les critères techniques du projet et non sur ses critères esthétiques.
6. **Délai de validité des offres :** 120 jours
7. **Durée du marché :** Le marché démarre à compter de sa notification. Le délai d'exécution des prestations court à compter des indications portées sur la notification et l'ordre de service de démarrage.
Les travaux seront réalisés dans les délais suivants :
 - Prestation de base : 25 semaines y compris la période de préparation de 5 semaines.
8. **Retrait du dossier de consultation :**
Mairie de DINARD- Commande Publique - 28, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme <https://marches.megalisbretagne.org/>
9. **Réception des offres :**
Les offres devront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://marches.megalisbretagne.org/>
10. **Date limite de réception des offres :** Le 16/04/2019 à 12H00
11. **Critères de jugement des offres**

Critères de jugement des offres	Pondération
1. Valeur technique, dont : 1.1. Méthodologie Adéquation et qualité de la méthodologie et de la procédure d'exécution des prestations. Description du mode opératoire par tâches, remarques éventuelles relatives au CCTP et aux pièces graphiques, plan d'installation de chantier30 points 1.2. Moyens humains et matériels 1.2.1. Adéquation et qualité des moyens humains (nombre et compétences du personnel) et matériels (nombre et type de matériels) affectés à la réalisation des travaux, de l'organisation humaine générale du chantier20 points 1.2.2. Adéquation et qualité des matériaux et fournitures (fournisseur, documentation technique, origine et qualité) et des modalités de réalisation des prestations sous-traités..... 10 points 1.3. Références et expériences de l'entreprise Adéquation et qualité des expériences et références présentées, en rapport avec l'opération, réalisées par le titulaire, les éventuels cotraitants ou sous-traitant20 points	60 %

<p>1.4. Protection de l'environnement Mesures prises visant à la protection de l'environnement (mesures prises au sein de l'entreprise et mesures envisagées pour l'exécution du chantier) d'organisation et de sécurité sur le chantier, prise en compte et qualité du SOPAQ, mesures d'hygiène des travailleurs sur le chantier..... 10 points</p> <p>1.5. Planning Adéquation du planning prévisionnel aux délais et contraintes sz l'opération (planning détaillant l'enchaînement entre les tâches, les périodes de congés de l'entreprise, les délais de livraison ainsi que les moyens humains et matériels utilisés par tâches, les délais de la phase préparatoire et de la phase travaux)..... 10 points</p>	
<p>2. Prix</p>	<p>40 %</p>

12. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

13. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements techniques ou opérationnels doivent être envoyées sur le profil d'acheteur;

Maîtrise d'œuvre : Cabinet ATELIER 360° - Le Moulin du Bois Rivaud - 44810 HERIC

M. Floriand BOUSSAUD

Courriel : contact@atelier360.fr

Référent technique en charge du dossier : M. Pascal GALLAND - Responsable conduite d'opération

Courriel : pascal.galland@ville-dinard.fr

Renseignements administratifs : Karine ALSAC / Pascale BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

14. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

15. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 27 février 2019